

×

Périmètres de Remembrement Urbain

■ Description du jeu de données

Ce périmètre vise "tout projet d'urbanisme de requalification et de développement de fonctions urbaines [c'est-à-dire toute fonction qui peut s'implanter en zone d'habitat] qui nécessite la création, la modification, l'élargissement, la suppression ou le surplomb de la voirie par terre et d'escapes publics". Il est régi par l'article 127, §8 du CWATUPE. Le permis peut être accordé en s'écartant du plan de secteur, d'un plan communal d'aménagement, d'un règlement communal d'urbanisme ou d'un plan d'alignement. Ce périmètre est adopté par le Gouvernement, d'initiative ou sur proposition de la commune ou du fonctionnaire délégué et après enquête publique obligatoire, avis de la CCAT et du Collège Communal. La digitalisation des périmètres des périmètres de remembrement urbain est faite sur le PLI, à partir des situations juridiques des Directions extérieures de la DGO4. Une clé unique "CODECARTO" permet la liaison entre les éléments cartographiés et la base de données documentaire reprenant des informations administratives ainsi que les documents scannés relevés dans les dossiers liés.

■ Imagette



■ Propriétaire

SPW

■ Informations complémentaires sur la donnée

DGO4 - Direction de la Géomatique
donnees.dgo4@spw.wallonie.be

■ Etat d'avancement

Couverture : Disponibilité numérique sur tout le territoire wallon

Les données de travail sont en cours de mise à jour continue au sein du service. L'intégration des nouveaux dossiers, la correction d'erreurs et la suppression des dossiers abrogés se font au fur et à mesure de la réception des informations. Les données publiées sont mises à jour mensuellement sur base des données de travail.

■ Class d'objets

Nom de la classe

Date de dernière mise à jour

Périmètres de Remembrement Urbain
28/10/2019

■ Consultation des données en ligne

[WebGIS Internet DGO4 - Remembrement urbain](#)

■ Modalités d'obtention et d'utilisation des données

Les données sont mises à votre disposition à titre indicatif. Elles n'engagent en rien la responsabilité de l'Administration. Vous pouvez les utiliser gratuitement pour vos usages propres à des fins non commerciales en mentionnant la source, à savoir "SPW-DGO4".

Pour une utilisation commerciale, il y a lieu d'obtenir une autorisation écrite préalable de la DGO4.

[Télécharger les données vectorielles \(shapefiles\) sur le serveur FTP.](#)

Envoyer une demande par [mail à la DGO4-Géomatique](#).

■ Métadonnées d'usage

Métadonnées d'usage indisponibles actuellement

Fermer